

YOGA PRO - 300 hrs (Cycle 2)

INSCRIPTION

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

Ville : _____

Date de naissance : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Modules Complémentaires Professeur de Yoga 2019

Module 7: 24 & 25 Août 2019 CHF 680

Module 8: 07 & 08 Décembre 2019 CHF 680

Modules Formation Continue THERAPIE 2019/2020

Thérapie du Dos / Rééducation Dorsale: 25 Janvier 2020 CHF 480

Ostéoporose: 14 Mars 2020 CHF 480

Thérapie Postnatale: 04 Mai 2019 CHF 480

Thérapie Prénatale: 23 Nov. 2019 CHF 480

Santé de vos genoux & Améliorer son équilibre: 08 Juin 2019 CHF 480

Semaine intensive été 2019

22 ou 26 Juillet 2019: CHF 1200

et

Semaine intensive été 2020

20 au 24 Juillet 2020: CHF 1200

Je m'engage à suivre et régler le ou les Modules
choisi(s) sans leur totalité.

J'ai pris connaissance et accepte les conditions
Générales ci-joint.

Date:...../...../.....

Informations de Virement:

CB CASH Virement

Date et signature élève :

Date et signature Swiss Pilates & Yoga :

SWISS PILATES & YOGA Sàrl
Rue de l'Est 4 - 1207 Genève
UBS SA
IBAN CH07 0024 0240 2503 7601 N
BIC UBSWCHZH80A

CONDITIONS GENERALES

ORGANISATION

Pour des raisons d'organisation SWISS PILATES & YOGA se réserve le droit de modifier les dates d'un cours, de regrouper des sessions ou remplacer un formateur absent tout en garantissant la qualité du contenu. SWISS PILATES & YOGA se réserve le droit d'annuler un cours dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant. Vous êtes alors automatiquement inscrit(e) sur une session ultérieure ou intégralement remboursé(e). Si le nombre de participants est atteint, votre inscription sera reportée sur la prochaine session ou remboursée.

PROCEDURE D 'INSCRIPTION

Avoir passé un entretien pédagogique préalable ou suivi au moins un cours privé au sein du studio SWISS PILATES & YOGA, avoir participé à la semaine intensive de Pilates en juillet (concernant la formation Pro Pilates). Avoir rempli et renvoyé votre fiche d'inscription datée et signée avant le début de la formation.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Votre inscription est définitivement validée à la réception de votre formulaire d'inscription. Toute formation entamée est due dans son intégralité.

Modalité de paiement :

- Module formation continue Yoga & Pilates Therapie : ≤CHF 480 = 100% à l'inscription
- Module formation Yoga Kids : frais de CHF 300 à l'inscription + CHF 380 à régler au plus tard le jour du module
- Session été Pilates Mat 1 & 2, uniquement : frais de CHF 300 à l'inscription + session été CHF 1200 à régler au plus tard le jour du module
- Formation longue Master Pilates : frais de CHF 300 à l'inscription + session préparatoire été CHF 1200 + CHF 785 à chaque module (x6) payable au plus tard lors de chaque module
- Formation Pro Yoga : frais de CHF 300 à l'inscription + CHF 680 à chaque module (x6) payable au plus tard lors de chaque module

Les prix sont en francs Suisses, ils comprennent le matériel pédagogique suivant :

- livre « Yoga et Pilates Thérapie » + cartes pour la formation Pro Pilates,
- livre « Power Yoga » + cartes pour la formation Pro Yoga,
- livret pédagogique pour les modules Thérapie ainsi que pour le module Yoga Kids,
- livre « Yoga et Pilates thérapie » pour la formation complète Yoga et Pilates thérapie,
- livre « Yoga et Pilates thérapie » pour la session été Pilates Mat 1 & 2.

CHF 110 de frais d'examen sont à prévoir lors de votre passage. En cas d'échec les frais de rattrapage s'élèvent à CHF 90. Le paiement peut être effectué dans son intégralité avant le début de la formation ou lors de chaque module. En cas de paiement par mensualités les échéances seront définies directement avec le service administratif (de 2 à 12 mois) et ne peuvent être modifiées ultérieurement. Dans ce cas des frais de gestion seront appliqués (compter entre CHF 10 et CHF 12 par échéance). Des frais de retard seront appliqués dès le premier rappel. En cas de cessation de paiement, la somme totale est due en une seule mensualité et l'accès aux formations interromptu jusqu'au recouvrement de la somme due.

CONDITIONS D 'ANNULATION, D'ABSENCE, DE REPORT

Toute absence, annulation ou report devra être signalé par écrit

En cas d'annulation :

- au delà de 3 mois avant le début de la formation les frais d'inscription de CHF 300 restent acquis.
- entre 2 et 3 mois avant le début de la formation les frais d'inscription + 50 % du montant total de la formation restent acquis.
- moins de 2 mois avant le début de la formation, les frais d'inscription + 100 % du montant de la formation restent acquis.

Toute formation ne peut être reportée qu'une seule fois et dans un délai de 12 mois. Au delà aucun remboursement ne sera fait. En cas d'absence supérieure à 20% de la durée de la formation, l'accès aux examens n'est pas autorisé. Les journées d'absence peuvent être rattrapées en prenant des cours au tarif en vigueur. Le nombre d'heures équivalentes sera à déterminer avec le formateur.

MODIFICATIONS DES PRIX ET DES PROGRAMMES

La direction se réserve le droit de modifier les programmes, les prix ainsi que les conditions générales.

RESPONSABILITE

La direction décline toute responsabilité en cas de litige, vol, accident sur les lieux de la formation. Elle pourra exiger un certificat médical attestant de la bonne condition physique du stagiaire.